

# Procès verbal de l'Assemblée générale

## de l'AIP du 20 mars 2019

L'AG se tient au foyer de Clair-Bois est ouvre à 20h20

Le Président a le plaisir d'accueillir les invités suivants :

Mme Marlyse Rostang, CA de Veyrier  
Mr Nicolas Walder, CA et Maire de Carouge  
MM Silvio Bertolini et Joël Jousson, CM de Veyrier  
Mr Duffi, Président de l'Association Veyrier-Les Rasses  
Mr Muller, Vice-Président de l'Association Vessy-Place verte

### Pt 1 de l'Obj

Le PV de la dernière AG du 21 mars 2018 est accepté à l'unanimité moins 2 abstentions

### Pt 2 Rapport du Président

Une année 2018 riche en événements

L'Association *Sauvegarde Genève* a lancé un référendum, ayant reçu 6700 signatures, pour la sauvegarde du cœur du Petit-Saconnex menacé de destruction par la construction de nouvelles barres d'immeubles. Solidaire de cette Association, l'AIP s'est jointe au comité référendaire pour le soutenir et connaître leurs expériences lorsque l'Etat voudra déclasser en zone 3 le secteur Moraines-Pinchat.

Concernant un projet de construction au 49 ch. Sur-Rang prévoyant 18 appartements à la place de la villa existante, l'AIP s'est jointe au riverain dans leur opposition.

Au chapitre des Grands Esserts, l'AIP n'a qualité pour agir qu'au niveau de la mobilité et de la circulation. Elle participe néanmoins aux nombreuses réunions organisées par le Département du Territoire sur la situation et l'avancement du projet.

Au niveau des *zones réservées*, dont le détail et le mécanisme ont été largement commentés dans le dernier Pinch'actuel, l'AIP a fait recours au TF, avec les opposants du ch. Fillon notamment, contre l'adoption de zones réservées sur Pinchat. L'Association Pic-Vert nous soutien financièrement dans notre démarche à hauteur de CHF 5'000,-

Notre pétition pour le maintien de deux offices postaux sur Veyrier a récolté 3'774 signatures. Nous travaillons de conserve avec l'AIV et le soutien unanime du CA et du CM de Veyrier. L'AIP participe également activement aux ateliers organisés par le Département de Territoire concernant le développement du secteur Moraines-Pinchat en vue du déclassement de la zone villa en zone de densification 3.

L'Association Pic-Vert va lancer en 2020 une initiative pour donner plus de pouvoir aux communes dans le cadre de plan localisé de quartier( PLQ) notamment ; un peu sur le modèle de ce qui se fait dans plusieurs cantons alémaniques.

Avant de conclure son rapport, le Président rappelle notre grillade fixée au vendredi 21 juin 2019 avec la collaboration de l'AIV.

### **Rapport de la Trésorière**

La santé financière de l'AIP est saine avec CHF 13'089,- de produits et CHF10'993,70 de charges soit un bénéfice pour l'exercice 2018 de CHF 2'095,30 et une fortune de CHF 51'966,91. Nous remercions Carouge et Veyrier pour leur soutien annuel de CHF 500,-.

Au niveau des membres au nombre de 183, il faut relever une légère diminution de l'effectif et un contentieux de l'ordre de 10% soit env CHF 900,- pour notre Association. Une relance sera faite.

Le Pinch'actuel est déficitaire malgré les annonceurs que nous remercions. C'est un véhicule d'information indispensable et un trait d'union entre tous les habitants de Pinchat ; quant aux intérêts bancaires de CHF 2,-, ils ne couvrent pas, et de loin, les frais bancaires et postaux de CHF 97,95.

Une fois de plus, notre grillade a remporté un franc succès. Si le déficit est quasi nul, env CHF 60,-, nous le devons à l'engagement du comité, préparation des salades, rachat du stock, etc. La générosité de Mr Laurent Chabbey (Live Catering) au niveau mise à disposition du matériel est saluée.

Félicitations à Marianne Cherbulliez pour l'excellence de son travail.

### **Rapport des Vérificateurs aux comptes**

Le rapport est lu par Mme Marielena Gautrot. Mr Paul Naef (excusé) a fait ses deux mandats et sera remplacé par Mr Raymond Marcelly.

### **Pt 3 de l'Odj Approbation des rapports**

Les 3 rapports sont acceptés à l'unanimité

### **Pt 4 Election du comité**

Le comité se représente in extenso et est réélu à l'unanimité par acclamation, tout comme son Président. Rejoint ce soir le comité : Mr Pierre-Olivier Christen

Fin de la partie statutaire

## **Pt 5 Interventions des CA et invités**

**Mme Marlyse Rostang**, CA de Veyrier, nous parle tout d'abord du renforcement de l'effectif de notre police municipale (APM) et du nouvel horaire mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 soit de 0700 à 2200 les jours ouvrables. En dehors de ce timing, le GPA prend la relève pour rondes et surveillance avec chiens, voitures etc. Les centres de récupération des déchets seront fermés la nuit par leur soin

Il est recommandé de signaler, aux APM, nos départs en vacances afin de renforcer leur présence et leur contrôle près de chez nous, Le nombre de cambriolages est en diminution.

Le resurfaçage du ch. de Pinchat est planifié au mois d'avril. Il se fera pendant les vacances de Pâques afin d'en limiter les nuisances. Cela ne concerne que la partie veyrite de cet axe.

Pas de nouvelles des immeubles prévus par Pro-Natura et qui ont fait couler beaucoup d'encre.

L'aménagement de nouvelles serres dans la région des marais nécessitera le déplacement de 15'000 m<sup>3</sup> de terre, donc beaucoup de nuisances au niveau des camions. Ils ne circuleront que de 9h00 à 15h00 et éviter ainsi les heures de pointe.

Suite au grave accident sur la rte de Veyrier survenu près de l'EMS, un feu à poussoir assorti d'une limitation de vitesse sera installé prochainement.

**Mr Nicolas Walder, CA et Maire de Carouge** nous précise que les divers travaux au carrefour de la Fontenette prennent du retard en raison de la pose de nombreuses canalisations, séparatifs, fibres optiques, etc mais surtout à cause de l'installation du chauffage à distance imposé par le canton. Ces canalisations spéciales et compliquées sont très profondes et bousculent les délais prévus initialement.

Les travaux de la voie verte pour mobilité douce se prolongeront entre les ponts de Carouge et de la Fontenette et sont planifiés pour 2019/2020.

Prochainement sera inaugurée une maison de jour aux Vignes Rouges avec l'installation d'un ascenseur extérieur entre la rte de St-Julien et le haut de la parcelle.

Toujours au niveau aménagements, un chemin piétonnier sera aménagé au dessus d'Emmaüs mais au dessous de la crèche pour rejoindre directement le centre de Carouge via les Moraines.

Un arrêt TPG sera réaménagé au Rondeau pour que les bus en direction de Troinex et Veyrier n'empiètent plus sur les voies de circulation montantes du Rondeau.

Un autre projet prévoit d'importants aménagements de circulation rue Jacques Grosselin et Bd des Promenades afin que le Rondeau puisse retrouver un tant soit peu sa physionomie passée !

L'accès au parking de la place de la Sardaigne sera modifié en ce sens qu'il se fera par le bd des Promenades et dégagera ainsi la rue Jacques Dalphin.

Les travaux de la parcelle dite de l'université, côté Carouge, démarreront en automne 2020.

En ce qui concerne le déclassement général de la zone villa région ch. Fillon – Jules Vuy, la commune veillera à préserver le développement et maîtriser la densité. L'esthétisme hideux de ce qui fut récemment construit au Pont-Rouge doit être évité.

**Les deux intervenants invités que sont MM S. Bertolini et J. Jousson** présentent la stratégie du développement de la zone villa à Veyrier, en fait de sa lente agonie . . . Ils rappellent les grands principes de la densification à 0,44 voire 0,48.

Une séance est prévue mi-mai 2019 par la commune sur les parcelles concernées par la densification.

Dès qu'un habitat groupé atteint 5 habitations, un parking souterrain est rendu obligatoire par Veyrier avec l'aval du canton.

- Au niveau des questions, la pression des promoteurs en zone 5 (villas) est mise au pilori.
- Avec le respect des normes *minergie et minergie* + la densité de 0,48 est vite atteinte
- Beaucoup trop de dérogations communales ou cantonales font que ça part dans tous les sens.

Le CM de Veyrier travaille sur l'idée de zones à macaron ou de zones bleues pour les habitants de chemin Sur-Rang, Potter et autres

Quelques précisions sont données sur le récent casse visant un bancomat de la banque Raiffeisen à Veyrier.

Fin de séances à 22h00 suivie du traditionnel apéritif et des discussions individuelles avec les invités et entre nous.

Rédaction Gilbert Poujoulat

-